Nations Unies S/PV.9314

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9314e séance

Jeudi 27 avril 2023, à 17 h 20

New York

Président :	M. Nebenzia	(Fédération de Russie)
Membres :	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	Mme Nusseibeh
	Équateur	Mme Sánchez Izquierdo
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	France	Mme Dime Labille
	Gabon	Mme Kambangoye Ankassa
	Ghana	M. Osei-Mensah
	Japon	M. Ishikane
	Malte	Mme Frazier
	Mozambique	M. Fernandes
	Suisse	Mme Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

23-11973 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 17 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Djibouti, Égypte, Espagne, Estonie, Éthiopie, Fidji, Finlande, Gambie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Myanmar, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Tunisie, Türkiye, Uruguay et Yémen.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2023/292, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les pays suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Mauritanie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Tunisie, Türkiye, Uruguay et Yémen.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

Mme Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Japon et des Émirats arabes unis en leur qualité de corédacteurs sur le dossier de l'Afghanistan.

Je voudrais tout d'abord remercier la présidence russe de la souplesse dont elle a fait preuve dans la programmation du vote d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, les membres du Conseil de sécurité votent sur un projet de résolution (S/2023/292) condamnant la décision des Taliban d'interdire aux Afghanes de travailler pour l'Organisation des Nations Unies. De telles restrictions sont inédites dans l'histoire de l'ONU et mettent en péril sa présence même en Afghanistan. Mais comme nous le savons tous, ce n'est que la dernière dans une série de restrictions dont nous avons été témoins au cours de l'année et demie écoulée.

En adoptant ce projet de résolution, le Conseil enverrait un message de condamnation sans équivoque et un appel clair à annuler rapidement non seulement cette dernière interdiction, mais aussi toutes celles qui restreignent les droits des femmes et des filles en Afghanistan. Nous nous félicitons que plus de 90 États se soient portés coauteurs du projet de résolution, non seulement au sein du Conseil de sécurité, mais aussi parmi les voisins immédiats de l'Afghanistan, dans le monde musulman et des quatre coins de la planète.

Cet appui interrégional donne encore plus d'importance à notre message fondamental d'aujourd'hui : le monde ne restera pas silencieux face à l'exclusion des femmes de la société afghane. Le projet de résolution précise également que la stabilité, la reprise économique et la réconciliation politique ne sont pas possibles en Afghanistan sans la participation des Afghanes, femmes et filles. Dans le même temps, le projet de résolution reconnaît que le dialogue et la concertation parmi toutes les parties prenantes afghanes concernées, la région et la communauté internationale dans son ensemble sont essentiels pour tourner la page sur ce chapitre de l'histoire de l'Afghanistan.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui traduit également notre engagement inébranlable en faveur du bien-être du peuple afghan, tout en faisant écho à notre profonde inquiétude face à l'ensemble exceptionnel de difficultés auxquelles il est confronté : la situation économique intenable du pays, les besoins humanitaires criants et l'importance de la présence et des opérations de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Enfin, ce projet de résolution souligne également que la protection des travailleurs humanitaires et des fonctionnaires des Nations Unies qui risquent leur vie au service des objectifs humanitaires et de l'ONU est fondamentale pour le bien-être du peuple afghan. Ce processus ne peut se faire sans les femmes, et c'est pourquoi le projet de résolution demande clairement à toutes les parties de permettre un accès rapide et sûr aux acteurs humanitaires, hommes et femmes.

Nous voulons dire notre gratitude et notre appréciation à tous les membres du Conseil pour leur collaboration constructive autour de ce texte, leur souplesse et le soutien actif qu'ils nous ont apporté, à nous les corédacteurs, tout au long du processus de négociation. Notre intention commune est que le peuple afghan ait la possibilité de construire l'avenir qu'il mérite, en particulier les femmes et les filles.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2681 (2023).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom des Émirats arabes unis et du Japon, en notre qualité de corédacteurs sur le dossier de l'Afghanistan.

Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2681 (2023). Nous remercions les membres du Conseil de sécurité de leur coopération et de leur esprit constructif, au vu du caractère urgent de la question.

Il y a trois semaines, la communauté internationale a été témoin d'une nouvelle annonce alarmante de la part des Taliban interdisant aux Afghanes de travailler pour l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan. Cette décision, à l'instar des restrictions précédentes, non seulement porte atteinte aux droits humains et aux libertés fondamentales des femmes et des filles en Afghanistan, mais elle a également des conséquences délétères sur les opérations de l'ONU sur le terrain, notamment au vu de la grave crise humanitaire qui sévit dans le pays et du besoin désespéré de la population afghane d'avoir accès à une aide vitale et aux services de base. La participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes et des filles est indispensable pour que l'Afghanistan connaisse un avenir pacifique et prospère et jouisse d'un développement à long terme.

Aujourd'hui, les membres du Conseil, ainsi que l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, se sont réunis pour envoyer un message fort exprimant notre condamnation de la décision et appelant à une annulation rapide des politiques et des pratiques qui restreignent le plein exercice par les femmes et les filles de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales. Tout en continuant à mettre l'accent sur le rôle indispensable des femmes et des filles en Afghanistan, nous soulignons également l'importance du dialogue, de la consultation et de la concertation entre toutes les parties prenantes. Il n'est dans l'intérêt de personne d'isoler les Taliban. Nous devons continuer à rechercher résolument les voies et moyens de répondre au mieux aux difficultés rencontrées par l'Afghanistan et son peuple. Nos cœurs et nos esprits sont toujours avec eux.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a envoyé un message clair et unanime aux Taliban et au monde entier : nous ne tolérerons pas la répression des femmes et des filles par les Taliban.

Les Taliban ont décidé d'interdire aux femmes l'accès aux universités, de maintenir les écoles secondaires fermées aux filles et d'empêcher les Afghanes de travailler avec les organisations non gouvernementales, avec l'ONU et dans presque tous les secteurs de l'économie. Ces décisions sont indéfendables. On ne les trouve nulle part ailleurs dans le monde.

Les pays à majorité musulmane se sont élevés contre les raisons invoquées par les Taliban pour justifier ces décisions. En janvier, l'Organisation de la coopération islamique a souligné que le droit islamique appelle à l'éducation des femmes, qui doivent pouvoir travailler et participer à la vie publique. Et maintenant, le Conseil de sécurité a condamné les Taliban. L'Organisation des Nations Unies et ses États Membres ne resteront pas les bras croisés alors que les femmes et les filles sont privées de l'exercice de leurs droits fondamentaux.

Les décrets des Taliban causent des dommages irréparables à l'Afghanistan. Ils effacent les femmes et les filles de la société. Ils éloignent également les Taliban de leur souhait de normaliser leurs relations avec la communauté internationale. Les États-Unis continuent de prôner un processus politique ouvert à tous les Afghans, qui conduise à un gouvernement représentatif, responsable devant son peuple et reflétant pleinement la riche diversité de l'Afghanistan, avec la participation véritable des femmes et des membres des communautés minoritaires.

Pour terminer, les États-Unis souhaitent saluer le courage extraordinaire des femmes et des filles en Afghanistan. Malgré les restrictions et les intimidations croissantes des Taliban, elles continuent à subvenir aux besoins de leurs familles et à contribuer à la vie de leurs communautés. Nous saluons les nombreuses communautés et personnes en Afghanistan qui ont fermement et courageusement défendu les Afghanes, femmes et filles.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine et l'Afghanistan sont liés par des montagnes et des cours d'eau, et la Chine a toujours respecté l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, ainsi que le choix indépendant du peuple afghan. Elle appuie le Gouvernement intérimaire afghan dans l'établissement d'une architecture politique large et inclusive et dans la mise en œuvre de politiques intérieure et étrangère modérées et prudentes. Nous espérons que le Gouvernement intérimaire afghan prendra des mesures énergiques contre toutes les forces terroristes et nouera des relations amicales avec les partenaires internationaux, y compris les pays voisins.

La Chine partage les regrets et les préoccupations de nombreux pays concernant la récente interdiction faite aux Afghanes de travailler pour l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que le Gouvernement intérimaire afghan protégera les droits fondamentaux et les intérêts de tous les Afghans, y compris les femmes, les filles et les minorités ethniques, et qu'il poursuivra ses efforts en vue de répondre aux intérêts du peuple afghan et aux attentes de la communauté internationale.

Après le retrait irresponsable des forces étrangères en août 2021, l'Afghanistan, déjà en ruine, a été plongé dans de nouvelles difficultés. L'aide internationale a été considérablement réduite, les sanctions unilatérales ont été intensifiées, le développement économique a été gravement limité et la situation humanitaire a continué de se détériorer. La communauté internationale doit adopter une vision globale, objective et historique des défis multiples et complexes auxquels l'Afghanistan est confronté et rechercher des solutions complètes et systématiques. Le maintien du dialogue et de la concertation reste la bonne approche pour faciliter le règlement de problèmes, aussi complexes soient-ils ; se contenter de condamner et d'exercer des pressions ne peut qu'être contre-productif.

Se fondant sur cette position de principe, la Chine a participé de manière constructive aux consultations sur la résolution 2681 (2023). Elle note avec satisfaction que la résolution intègre les suggestions raisonnables qu'elle et d'autres membres ont formulées et comporte des améliorations importantes dans un certain nombre de domaines. La résolution qui vient d'être adoptée indique que l'Afghanistan se heurte à des problèmes complexes, notamment sur les plans humanitaire, économique et social mais aussi du développement, de la sécurité, du terrorisme et des stupéfiants, et que des mesures doivent être prises pour y remédier.

Face à la situation humanitaire et économique catastrophique de l'Afghanistan et à la pénurie croissante de ressources humanitaires, il est nécessaire d'intensifier l'aide afin de promouvoir une solution politique à la question afghane et de maintenir la paix et la stabilité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Il faut maintenir le dialogue et la concertation avec toutes les parties prenantes afghanes concernées.

Ces points de consensus devraient servir de principes directeurs pour les travaux du Conseil sur la question afghane à l'avenir.

La Chine a exprimé à plusieurs reprises son inquiétude au sujet des actifs de l'Afghanistan se trouvant à l'étranger. Je voudrais revenir sur cette question aujourd'hui. Les États-Unis ont gelé plus de 7 milliards de dollars d'actifs afghans après le retrait précipité de leurs troupes. Sous la pression internationale, la moitié de ces fonds a été saisie pour créer un fonds fiduciaire qui serait destiné à aider l'Afghanistan. Or, à ce jour,

nous constatons que les actifs ont été transférés d'un compte à l'autre sans qu'un seul centime ne soit restitué au peuple afghan. Dans la résolution qu'il vient d'adopter, le Conseil appelle expressément à contribuer à remédier aux problèmes considérables qui pèsent sur l'économie afghane en utilisant les actifs appartenant à la Banque centrale d'Afghanistan au profit du peuple afghan. Nous exhortons une fois de plus les États-Unis à agir dès que possible pour mettre en œuvre les exigences énoncées dans la résolution du Conseil et à réparer le tort qu'ils ont déjà causé au peuple afghan, au lieu de continuer à aggraver ses souffrances.

Il est à la fois de la responsabilité partagée et dans l'intérêt commun de la communauté internationale d'aider l'Afghanistan à parvenir à la paix, à la stabilité et au développement. En tant que proche voisin de l'Afghanistan, la Chine continuera à travailler avec la communauté internationale à cette fin. Nous espérons également que le Conseil jouera consciencieusement son rôle positif et n'abandonnera pas le peuple afghan.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter les corédacteurs, les Émirats arabes unis et le Japon, de leur approche qui a permis d'obtenir l'appui du Conseil de sécurité à cette importante résolution (résolution 2681 (2023)).

Depuis que les Taliban ont pris le pouvoir, ils ont imposé restriction après restriction, ce qui a eu pour effet d'effacer systématiquement les femmes et les filles de la société. L'interdiction faite aux Afghanes de travailler pour l'Organisation des Nations Unies dans le pays est le dernier exemple en date du mépris total des Taliban pour les droits humains fondamentaux des femmes.

Cette dernière interdiction constitue une violation directe des principes fondamentaux qui sous-tendent la Charte des Nations Unies, notamment le principe de non-discrimination. Elle entravera gravement la fourniture d'une aide vitale aux femmes et aux filles à un moment où 28 millions de personnes, soit plus des deux tiers de l'ensemble des Afghans, ont besoin d'assistance.

Nous nous félicitons donc de la condamnation unanime par le Conseil de la dernière décision des Taliban et de l'appel à une annulation immédiate de toutes les politiques qui restreignent les droits et les libertés fondamentales des femmes.

Nous nous sommes joints aux autres membres du Conseil et aux pays de l'Organisation de la coopération islamique en nous portant coauteurs de cette résolution afin d'envoyer un message sans équivoque aux Taliban : rien ne justifie ce qu'ils font subir aux femmes et aux filles de leur pays.

Depuis avril 2021, le Royaume-Uni a versé 662 millions de dollars pour faire face à l'aggravation de la crise humanitaire en Afghanistan. Nous restons déterminés à appuyer l'ONU et nos partenaires travaillant dans le pays. Nous n'abandonnerons pas les femmes et les filles d'Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2681 (2023) sur l'Afghanistan. Nous prenons acte des efforts déployés au sein du Conseil par les Émirats arabes unis et le Japon, en leur qualité de corédacteurs du dossier afghan. Ils se sont employés à trouver des solutions de compromis en tenant compte d'un large éventail de positions et ont démontré leur volonté de rédiger un document qui prenne en considération l'ensemble des défis auxquels l'Afghanistan est confronté aujourd'hui. À cet égard, il est vraiment regrettable et décevant de constater que les mesures prises en vue d'une meilleure prise en compte de tous ces problèmes ont été bloquées par un certain nombre de collègues occidentaux, sous la houlette des États-Unis.

Bien évidemment, nous ne nous réjouissons pas de la décision des Taliban de restreindre les droits des femmes et des filles. Bien évidemment, ces interdictions doivent être levées. Toutefois, les véritables raisons sous-tendant la question non résolue du dégel des avoirs afghans qui appartiennent au peuple afghan ; les appels à l'augmentation de l'aide humanitaire et au rétablissement de l'économie du pays ; et les conséquences négatives des sanctions unilatérales sont autant de questions qui n'ont pas été incluses dans la résolution. Cependant, cette approche de nos collègues occidentaux ne nous surprend plus. Il s'agit là d'un nouvel exemple de la politique de deux poids, deux mesures des États-Unis et de leurs alliés lorsqu'ils discutent des différents conflits au sein du Conseil.

En même temps, les responsables de la terrible crise en Afghanistan et de ses conséquences, que les Afghans sont obligés de gérer eux-mêmes, sont précisément ceux qui, aujourd'hui, parlent haut et fort de la souffrance des femmes et des filles abandonnées à leur sort. S'ils se soucient tant du peuple afghan, pourquoi ne rendent-ils pas l'argent qu'ils lui ont volé et ne

l'utilisent-ils pas pour remédier à la situation humanitaire et socioéconomique catastrophique, sans conditions préalables ? Pourquoi ne lèvent-ils pas les restrictions unilatérales illégales et ne commencent-ils pas à contribuer de manière responsable à un véritable règlement du problème afghan, qu'ils ont eux-mêmes créé ? Les premiers bénéficiaires de ces mesures seraient les populations les plus vulnérables, à commencer par les femmes et les filles.

L'Afghanistan a plus que jamais besoin de notre appui commun. Nous prenons note du travail dévoué du personnel des Nations Unies en Afghanistan sous la direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Otunbayeva, et en premier lieu du volet humanitaire de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui s'acquitte des tâches qui lui ont été confiées dans des conditions particulièrement difficiles. Nous partons de l'idée que la MANUA continuera à remplir pleinement sa mission, notamment en ce qui concerne la coordination de l'aide humanitaire internationale à l'Afghanistan et le soutien aux groupes les plus vulnérables que sont les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Toute tentative de politiser la sphère humanitaire sous quelque prétexte que ce soit est immorale et inacceptable.

Nous sommes convaincus qu'il reste impératif d'avoir des interactions pragmatiques avec les autorités de facto sur toutes les questions clefs, y compris par l'intermédiaire de la MANUA conformément à son mandat. Il est important d'éviter l'isolement de l'Afghanistan. Un dialogue patient et constructif sera bénéfique pour tous : le peuple afghan, la région et le monde entier.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois d'avril, je voudrais exprimer les sincères remerciements de la délégation russe aux membres du Conseil et au secrétariat du Conseil pour tout le soutien qu'ils nous ont apporté. Ce fut assurément un mois chargé, mais nous sommes parvenus à un consensus sur plusieurs questions importantes dont nous étions saisis. Nous n'aurions pas pu y arriver seuls ni sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, y compris l'équipe d'appui technique et le personnel des services de conférence, les interprètes, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité. Alors que notre présidence touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation suisse pour le mois de mai.

La séance est levée à 17 h 45.